

Soyez vigilant: "Permis de Construire"

Une fois que cela a été daté, il ne reste plus que deux mois à réagir et à enregistrer les objections. Le compte à rebours commence à partir de la date enregistrée sur le permis, pas de la date à laquelle elle était affichée dans le champ.

S'il vous plaît:

- soulevez immédiatement vos objections par courrier recommandé
- nous conseiller à info@eoliennesvideix.fr
- faire savoir à qui que ce soit qui souhaite faire objection

C'est un moment critique.

